

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CANIHUEL

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 10 Décembre 2015

L'an deux mil quinze et le 10 Décembre 2015 à 18 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis MOBUCHON, Maire.

**Date de la convocation** : 03/12/2015

**Date d'affichage** : 03/12/2015

**PRESENTS** : MOBUCHON Jean-Louis, LE TALLEC Louis, JOUAN Christian, LE LOSTEC Pascale, LOTOUT Daniel, DOMALAIN Julien, TROEL Vincent, MELIN Audrey, CAMUS Michel, GUEGAN Maïwenn

**Absent excusé** : DUAULT Marie-Pierre

**OBJET :**

**Position du conseil municipal sur la proposition de schéma intercommunal proposé par Monsieur Le Préfet, Pierre Lambert.**

05-2015-24

Le Maire informe les élus de la proposition de schéma intercommunal proposé par Monsieur Le Préfet, Pierre Lambert.

Dans cette nouvelle carte, la communauté de Communes du Kreizh-Breizh(CCKB) serait rattachée à la communauté de communes de Callac Argoat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce, à l'unanimité, contre le schéma proposé par le Préfet.

De plus, en cas de renégociation de territorialité, la commune de Canihuel souhaiterait étudier la proposition de la CIDERAL notamment.

Pour copie conforme  
Canihuel, le 13 Octobre 2015  
Le Maire,

RENDU EXECUTOIRE  
PAR TRANSMISSION EN SOUS PREFECTURE  
LE 18 DEC. 2015  
Le Maire,



